

NORME INTERNATIONALE

ISO
21924-2

Première édition
2017-11

Équipement de protection pour les arts martiaux —

Partie 2:

**Exigences et méthodes d'essai
complémentaires relatives aux
protège-cous-de-pied, aux protège-
tibias et aux protège-avant-bras**

(<https://standards.iteh.ai>)

Protective equipment for martial arts —

Document de Précision

*Part 2: Additional requirements and test methods for instep
protectors, shin protectors and forearm protectors*

[ISO 21924-2:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/bba1d8a-77f8-4780-82d6-2ab6b3e7a0bd/iso-21924-2-2017>



Numéro de référence
ISO 21924-2:2017(F)

© ISO 2017

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 21924-2:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/bbafl1d8a-77f8-4780-82d6-2ab6b3e7a0bd/iso-21924-2-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions.....	1
4 Exigences.....	1
4.1 Dimensions.....	1
4.2 Combinations.....	1
4.3 Maintien.....	2
4.4 Zone de protection.....	2
4.4.1 Protège-cous-de-pied.....	2
4.4.2 Protège-tibias.....	2
4.4.3 Protège-avant-bras.....	3
4.5 Performance contre les chocs.....	4
5 Essai.....	4
5.1 Échantillonnage.....	4
5.2 Conditionnement.....	4
5.3 Maintien.....	4
5.4 Zone de protection.....	6
5.5 Performance contre les chocs.....	6
5.5.1 Appareillage.....	6
5.5.2 Mode opératoire.....	6
6 Marquage.....	7
7 Notice d'information du fabricant.....	8

ISO 21924-2:2017<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/bba1d8a-77f8-4780-82d6-2ab6b3e7a0bd/iso-21924-2-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs, sous-comité SC 6, Arts martiaux*.
www.iso.org/TC83andSC6 8-4780-82d6-2ab6b3e7a0bd/iso-21924-2-2017

Une liste de toutes les parties de la série ISO 21924 se trouve sur le site Web de l'ISO.

Équipement de protection pour les arts martiaux —

Partie 2:

Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-cous-de-pied, aux protège-tibias et aux protège-avant-bras

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et les méthodes d'essais complémentaires relatives aux protège-cous-de-pied, aux protège-tibias et aux protège-avant-bras utilisés dans les arts martiaux à mains nues comme le taekwondo, le karaté, le kickboxing et d'autres disciplines similaires.

Les exigences et les méthodes d'essai générales des équipements de protection pour les arts martiaux sont décrites dans l'ISO 21924-1.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 21924-1:2017, *Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 1: Exigences et méthodes d'essai générales*

[ISO 21924-2:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/bba1d8a-77f8-4780-82d6-2ab6b3e7a0bd/iso-21924-2-2017>

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 21924-1 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

4 Exigences

4.1 Dimensions

Le fabricant doit indiquer en centimètres l'intervalle de stature de l'utilisateur pour lequel le protecteur est conçu.

4.2 Combinaisons

Les protège-cous-de-pied, protège-tibias et protège-avant-bras peuvent être utilisés ensemble ou en association avec d'autres protecteurs pour les arts martiaux.

En cas d'utilisation combinée, les exigences spécifiées pour les protecteurs individuels s'appliquent également.

Les combinaisons possibles doivent être indiquées dans la notice d'information du fabricant.

Si l'utilisation combinée n'est pas autorisée par le fabricant, la restriction correspondante doit être indiquée dans la notice d'information du fabricant.

4.3 Maintien

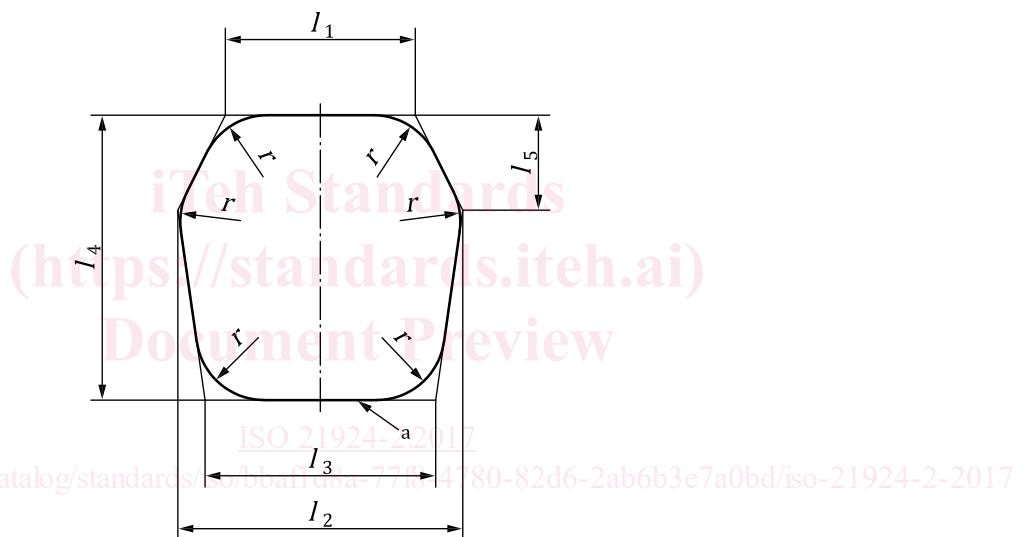
Un système de maintien doit être fourni par le fabricant pour permettre à l'utilisateur de fixer les protège-cous-de-pied, protège-tibias et protège-avant-bras sans aucune assistance.

Si un protège-cou-de-pied est relié de manière indissociable à un protège-tibia, la fixation sécurisée du protège-cou-de pied doit être assurée par la fixation du protège-cou-de pied et du protège-tibia.

4.4 Zone de protection

4.4.1 Protège-cous-de-pied

Les dimensions de la zone de protection sont données à la [Figure 1](#) et dans le [Tableau 1](#).



^a Bord du protège-cou-de-pied qui est orienté vers les orteils.

Figure 1 — Emplacement de la zone de protection des protège-cous-de-pied

Tableau 1 — Zone de protection des protège-cous-de-pied

Dimensions en millimètres

Stature de l'utilisateur	l_1 min.	l_2 min.	l_3 min.	l_4 min.	l_5	r max.
moins de 1 340	60	80	70	80	l_5 correspond au tiers de l_4	25
de 1 340 à 1 520	65	90	75	90		
de 1 520 à 1 700	70	105	85	105		
de 1 700 à 1 880	80	120	100	120		
plus de 1 880	90	130	110	130		

4.4.2 Protège-tibias

Pour la zone de protection, voir [Figure 2](#).